# Niveau Génétique des **Troupeaux Allaitants** dans les Pays de la Loire

### Situation de la base de connexion

CH.PF.13	France	Pays de la Loire
Nb total d'élevages	3013	486
Nb d'élevages connectés	2694 89.4	442 90.9
Taux de connexion (%)		
Nb moyen de vêlages/élevage	72	75
%Vêlage Août-Novembre	36	47
%Vêlage Décembre-Mars	52	36
%Vêlage Avril-Juillet	12	16
%veaux issus d'IA	38.5	44
Age au 1er vêlage (mois)	34.3	33.9
IVV moyen (jours)	384	382
Poids à 210 jours ajusté (kg)	286	278
Effet de l'élevage (kg)	1.1	-8.2

- En 2013 dans les Pays de la Loire, 486 élevages participent au contrôle de performances des bovins allaitants en ferme (formule VA4) soit 6 élevages de plus que la campagne précédente. Ils représentent 16% de la base de sélection nationale. Parmi ces 486 élevages, 442 élevages sont connectés et disposent d'index comparables au niveau racial.
- Les résultats présentés dans ce document sont des moyennes de troupeaux non pondérées par l'effectif de chacun d'entre eux.
- La proportion d'élevages connectés est stable par rapport à 2012 (90,9%); elle est toujours supérieure à la moyenne nationale.
- La proportion de veaux issus d'insémination animale est élevée (44%); elle est facilitée par la pratique fréquente des vêlages de fin d'été - automne (47%).
- Le premier vêlage est plus précoce de 15 jours dans les Pays de la Loire.
- Le poids moyens des veaux à 210 jours est de 278 kg dans les Pays de la Loire soit 10 kg de moins que la moyenne nationale avec un effet élevage de -8.2 kg.



**Race Charolaise** Base CH.PF.2013



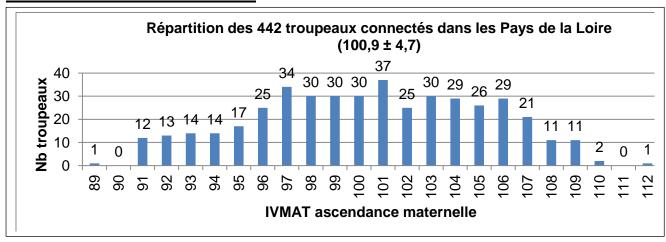


## Niveau génétique moyen des élevages

CH.PF.13		France	Pays de la Loire	Ecart PddL-Fr
	IFNAIS	100,8	101,3	0,5
	CRsev	99,0	99,8	0,8
	DMsev	99,1	99,8	0,7
	DSsev	99,5	100,5	1,0
Sur l'ascendance	<b>FOSsev</b>	101,8	102,6	0,8
maternelle	ISEVR	98,8	100,4	1,6
	AVel	101,1	102,7	1,6
	ALait	100,6	100,7	0,1
	IVMAT	99,4	100,9	1,5
	IABjbf	98,9	100,7	1,8
	IFNAIS	99,6	100,5	0,9
	CRsev	103,9	105,0	1,1
	DMsev	101,6	102,7	1,1
	DSsev	104,1	105,5	1,4
Sur l'ascendance	<b>FOSsev</b>	96,9	97,2	0,3
paternelle	ISEVR	105,0	107,3	2,3
	AVel	101,7	103,8	2,1
	ALait	101,2	101,9	0,7
	IVMAT	105,2	107,8	2,6
	IABjbf	103,9	105,5	1,6
	IFNAIS	100,3	101,0	0,7
	CRsev	101,4	102,3	0,9
Sur les veaux nés	DMsev	100,3	101,2	0,9
campagne 2013	DSsev	101,7	102,9	1,2
	<b>FOSsev</b>	99,5	100,0	0,5
	ISEVR	102,0	103,9	1,9

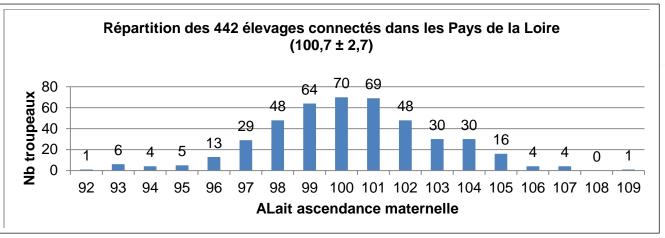
# Se situer dans les troupeaux des Pays de la Loire

#### **IVMAT** ascendance maternelle



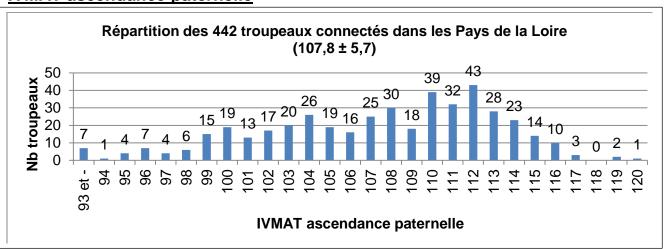
 L'IVMAT ascendance maternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 89.7 et 112.6 avec une moyenne de 100,9. Parmi ceux-ci, 75 élevages ont un IVMAT ascendance maternelle ≥ à 106. Ils représentent 17% des élevages connectés.

#### **ALait ascendance maternelle**



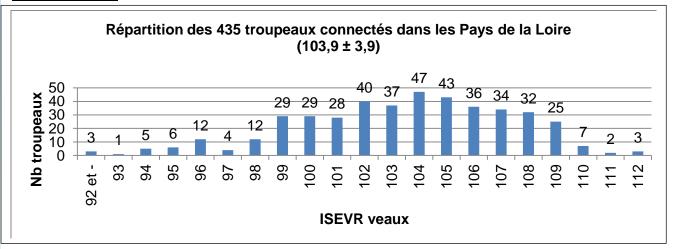
• L'ALait ascendance maternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 92,3 et 109.8 avec une moyenne de 100,7. Parmi ceux-ci, 85 élevages ont un ALait ≥ à 103. Ils représentent 19% des élevages connectés.

#### **IVMAT** ascendance paternelle



 L'IVMAT ascendance paternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 87.8 et 120.2 avec une moyenne de 107.8. Parmi ceux-ci, 53 élevages ont un IVMAT ≥ à 114. Ils représentent 12% des élevages connectés.

#### **ISEVR** veaux

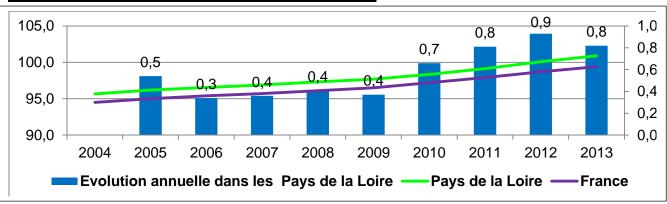


L'ISEVR veaux moyen des troupeaux connectés varie entre 88.2 et 112.5 avec une moyenne de 103.9.
Parmi ceux-ci, 69 élevages ont un ISEVR ≥ à 108. Ils représentent 16% des élevages connectés.



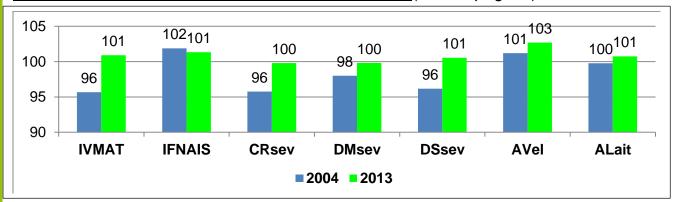
### **Evolution des Index**

#### Evolution de l'IVMAT ascendance maternelle



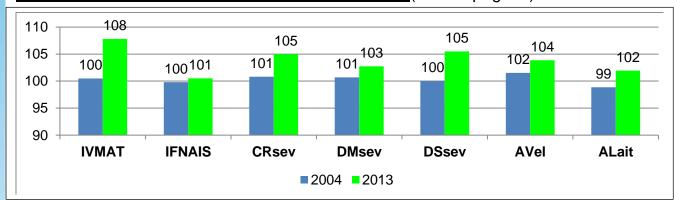
 L'IVMAT ascendance maternelle a progressé de 5,2 points sur les 10 dernières campagnes, soit 0,5 point par an. Le rythme d'évolution constaté dans les Pays de la Loire est supérieur à celui du niveau national.

#### Evolution des index de l'ascendance maternelle (10 campagnes)



 Au cours des 10 dernières campagnes, les index ascendance maternelle ont progressé: pour le CRsev (+4,0 points) et le DSsev (+4,4 points), avec une dégradation concomitante de l'index IFNAIS (-0.5 point).

#### Evolution des index de l'ascendance paternelle (10 campagnes)



 Au cours des 10 dernières campagnes, l'IVMAT ascendance paternelle a progressé de 7.3 points soit 0,7 point par an. Au niveau des index élémentaires, le CRsev (+4.2 points), le DSsev (+5.5 points) et l'ALait (+3.1 points) ont augmenté.

#### Pour en savoir plus contacter :

Hubert FILATRE – CA44 : 02.53.46.63.10 Jean-Paul COUTARD, Julien FORTIN – CA49 :

02.41.33.61.00

Romain GUIBERT - CA53: 02.43.67.37.39

Philippe DIMON – CA72 : 02.43.29.24.32 Sophie VALANCE – CA85 : 02.51.36.84.45 Christophe GROSBOIS – ECLA 44/49 :

06.26.64.30.82

Edition – octobre 2014